L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 6 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

A TRAVERS CHAMPS

Par Henry Gréville.

X.

La forêt était devant eux, une haute forêt de pins, où régnaient deux couleurs principales bien tranchées: le fauve rougeâtre pour les troncs élancés et le vert sombre pour les feuillages qui les couronnaient. L'attelage s'engagea sous la haute voûte, ralentit son élan et se mit au pas, s'ébrouant et faisant retentir les cuivres de son harnais, sur la route moelleuse, tapissée d'aiguilles de pins tombées l'année précédente.

—Marchons un peu, dit Tatiana; voulez-vous?

Orianof, qui n'avait presque rien dit depuis leur sortie du village, s'empressa d'accepter, et ils descendirent tous deux.

Elle était splendide, cette noble forêt claire, et en même temps chaude de tons et d'atmosphère. Les pins, soigneusement ébranchés, s'élevaient tout droits à une hauteur vertigineuse.

Un vigoureux tapis de plantes vivaces et de fougères entrelacées recouvrait le sol remué en maint endroit par les taupes. D'énormes monticules de brouttilles servaient de palais à de grosses fourmis rougeâtres qui, toujours affairées, allaient et venaient en longues files sur le sentier régulier tracé à leur usage par un labeur incessant. Là, rien ne témoignait de servitude; la civilisation n'y avait passé que pour ébrancher les pins afin de leur laisser atteindre leur plus grande hauteur. Les écureuils sautaient d'un arbre à l'autre à une grande élévation en faisant craquer les branches mortes; de temps en temps une pomme de pin desséchée tombait dans l'épais fouillis de végétation qui couvrait le sol, mais ces bruits seuls troublaient le silence imposant, presque sacré, de la forêt majestueuse.

Laissant l'équipage derrière eux, les promeneurs suivirent la route qui, tracée par le hasard, allait et venait en zigzags capricieux. A mesure qu'ils pénétraient plus avant, les grêles colonnettes fauves des pins semblaient se déplacer par files et passer mystérieusement les unes derrière les autres. L'atmosphère était calme, chaude et chargée d'une odeur aromatique de résine. Après la lutte avec le vent, cette vigoureuse tiédeur avait quelque chose de particulièrement fortifiant; Tatiana Pétrovna l'aspirait avec délices. Au bout de quelques centaines de pas, elle s'arrêta pour écouter.

Le vent mugissait dans les hautes cimes: sa voix n'avait rien de lamentable ou d'irrité comme dans les forêts d'essences mêlées; c'était un roulement continu, solennel et puissant comme le bruit des vagues qui déferlent sur une plage unie. Par instants il semblait faiblir, puis il reprenait avec une harmonie grandiose. Dans cette solitude, où la robuste nature étalait sa magnificence sauvage, cette grande voix semblait seule avoir le droit de se faire entendre, et sans s'en rendre compte, les promeneurs parlaient plus bas.

—Y a-t-il longtemps que vous vous occupez de médecine? dit tout à coup Mme Souratine en reprenant sa marche.

—Deux ans.

—D'où vous est venue cette idée?

Il garda le silence une seconde.

—Me croirez-vous si je vous le dis? fit-il enfin.

—Je crois toujours ce qu'on me dit, répliqua Tatiana en le regardant bien en face,—jusqu'à ce qu'on m'ait trompé une fois, bien entendu, ajouta-t-elle en riant.

Son rire rompit le charme étrange et mystérieux de la forêt. Orianof répondit avec plus d'aisance:

—Un jour vous avez témoigné le regret de ne pouvoir étudier la médecine, à cause des usages qui l'interdisent aux femmes, et alors....

—Alors vous vous êtes mis à l'apprendre. C'est très bien, cela, très bien.

—L'apprendre! non, dit Orianof; on n'apprend pas une science pour y avoir consacré quelques loisirs pendant deux années, mais on l'effleure.

—Soit! Mais est-il possible qu'une simple parole dite à la légère ait pu vous inspirer une si sérieuse résolution?

Elle parlait franchement, sans arrière-pensée de coquetterie, tout en se reprochant sa méfiance. Maxime la regarda pour s'en assurer.

—Il arrive souvent que des paroles dites à la légère influent sur les actions de ceux qu'elles sembleraient ne pas devoir frapper, répondit-il lentement et en pesant ses mots: c'est probablement quand ces paroles sont l'expression d'une vérité qu'on n'avait ni comprise ni même entrevue. Cette fois, par exemple, j'ai trouvé que vous aviez parfaitement raison, et puisque cette bonne pensée vous était venue....

—Vous l'avez réalisée pour vous-même. C'est toujours très bien.

Elle fit quelques pas en silence.

Le bruit majestueux des vagues ce verdure continuait à rouler au-dessus de leurs têtes.

—Je ne croyais pas avoir eu tant d'influence sur vous, continua-t-elle; vous m'aimiez guère, avouez-le, monsieur Orianof.

—Je n'en sais rien et je ne m'en souviens plus; ma mémoire n'a rien gardé d'antérieur à....

A son tour il se tut et continua d'avancer.

—Votre influence ne s'est pas arrêtée là, reprit-il; cette influence a été beaucoup plus sérieuse que vous ne le supposiez.

—Vraiment?

Ils marchaient lentement, les arbres défilaient toujours devant eux, et le vent s'était momentanément calmé. On ne voyait pas le ciel; mais, sans qu'un rayon de soleil traversât le feuillage, la forêt était pleine de lumière.

—Oui, continua Maxime, vous m'avez appris ce que pouvait une femme intelligente dans un milieu sympathique. Jusqu'au mariage d'Elie Andréevitch, je n'avais qu'une très faible idée des femmes, des femmes russes surtout. Ce n'était pas, vous en conviendrez, la société de vos voisines, ni les invités des fêtes de notre maréchal de noblesse qui pouvaient m'en donner une idée bien avantageuse. J'ai trouvé en vous une personne différente des autres.

—Et alors, vous m'avez prise en grippe? Dites-le une bonne fois, cela m'amusera.

—Non, répondit-il en souriant, j'ai eu tout bonnement peur de vous.

—Je ne vois pas en quoi cette salutaire frayeur a pu influer sur votre vie?

—Pardon, je me suis méfié de mon propre jugement, et je me suis mis à étudier les hommes en détail au lieu de les juger en bloc.

—Qu'avez-vous trouvé de bon en eux?

—Cela nous mènerait trop loin; pour être bref, j'y ai trouvé beaucoup plus de bon que je ne m'y attendais, et cela m'a rendu plus prudent dans mes appréciations.

—Allons, dit gaîment Tatiana Pétrovna, au moins, je ne vous ai pas fait de mal.

—Oh-non! répondit Orianof à voix basse, en regardant le sentier qui tournait, tournait toujours à travers le bois tiède et odorant.

—Rentrons, dit Mme Souratine après une seconde de silence, mon mari doit s'inquiéter de nous.

Ils doublèrent le pas; une demi-heure après, ils rentraient à la maison.

XI

Le ciel pâle était plein d'étoiles, le vent était tombé, et Maxime, assis sur sa fenêtre, regardait tristement l'étroite bande d'un rouge obscur qui marquait le couchant.

Il était triste, mais pourquoi? Sa vie coulait du même flot égal, la journée s'était passée d'une façon très gaie, et cependant, depuis son retour de la forêt, il se sentait envahir par une tristesse toujours croissante. Pourquoi? Seul dans sa chambre, où il était entré de bonne heure en prétextant un peu de fatigue, il s'adressait cette question avec insistance et ne pouvait se donner de réponse.

Au milieu de l'interminable procession des pins de la forêt, il revoyait incessamment passer l'image de Tatiana Pétrovna; il la chassait, elle revenait, et sa mélancolie grandissait toujours.

Il se leva, fit quelques tours dans la chambre et vint se rasseoir près de la fenêtre; ses idées avaient pris un autre cours.

Il se rappela les premiers temps du mariage de Souratine; cet intérieur de célibataire, propre et bien tenu, mais d'une teinte grise et uniforme, éclairé tout à coup par la grâce souriante, la gaîté discrète de cette jeune femme; ce contraste du demi-jour à la pleine lumière l'avait d'abord ébloui, lui, Orianof, et il avait maussadement tourné le dos à ce rayon de soleil vif et clair.

"Vous m'avez prise en grippe!"

Le ton railleur dont Mme Souratine lui avait dit ces mots le matin dans la forêt lui était toujours présent, et il s'en voulait de l'avoir mérité.

—C'est vrai, je l'avais presque prise en grippe, se disait-il, mécontent de lui-même, et j'ai été assez maladroit pour le lui laisser voir, lorsque la plus simple politesse m'obligeait à lui témoigner des dehors affectueux, sans parler de l'affection que je porte à Souratine. Elle est bien bonne et bien charmante; mais, au fond de l'âme, m'a-t-elle pardonné?

Et la tristesse montait toujours, douloureuse, inexplicable...... Il appuya sa tête sur le dossier de son fauteuil et regarda les étoiles s'allumer au ciel plus sombre.

Il n'était pas plus de dix heures; la terre exhalait la chaleur que le soleil lui avait communiquée. L'obscurité débordait du ravin boisé jusque sous l'allée qui faisait le tour du parterre. Une voix pleine et douce, modérée à dessein, frappa l'oreille du rêveur; il se redressa à demi, et, sans s'en rendre compte, il écouta de toute son âme.

—Oui, disait Tatiana, il a complètement changé; la jactance des tout jeunes gens a disparu; il est modeste, et son cœur est resté généreux. Depuis qu'il est ici, je l'étudie, et je suis assurée de ne pas me tromper beaucoup sur son compte.

—Je te disais bien, répondit Souratine, que tu finirais par l'aimer comme il le mérite.

—Tu avais raison comme toujours, répliqua-t-elle avec une inflexion caressante dans la voix.

Ils parlaient bas, mais l'air était si calme que rien ne se perdait, pas même un souffle.

—Qu'est ce que je fais? se dit Orianof. Et il voulut se lever pour fermer la fenêtre; mais les causeurs, sortant de l'ombre, parurent devant lui à une dizaine de pas; il resta immobile.

Ils marchaient lentement, Tatiana, les deux mains jointes autour du bras de son mari, penchait légèrement la tête de son côté.

—Du reste, continua Souratine, sois bien sûre que tu es pour beaucoup dans le changement que tu remarques en lui. Un mot dit à propos par une femme de bien peut agir plus puissamment sur un homme intelligent que tous les sermons d'un ami.

—Crois-tu? dit Tatiana.

—J'en suis persuadé. Tu as exercé sur lui une puissante influence, et il te doit beaucoup de ce qu'il a de bon.

Tatiana pensa à ce que Maxime lui avait dit dans la forêt et ne répondit pas. Souratine ajouta:

—Ma chère et noble femme! tu répands les bienfaits autour de toi, comme les fleurs répandent leur parfum, sans s'en douter, tout bonnement parce qu'elles sont fleurs.

Elle tourna doucement son visage vers son mari, qui l'attira à lui et baisa ses cheveux. Ils rentrèrent dans l'ombre.

Quand ils furent hors de vue, Maxime ferma tout doucement la fenêtre en évitant de faire du bruit, et se jeta sur son lit sans allumer de lumière. Son cœur, plus serré que jamais, bondissait par moments d'une joie troublée et mêlée d'amertume.... Quelle chose inexplicable!

—Pourvu que je n'aie pas attrapé la fièvre! se dit-il tout à coup. Eh bien! si je l'ai, on me soignera. Je serai très bien ici.

Il s'endormit soudain, calmé par l'idée d'être soigné dans cette belle chambre harmonieuse à l'œil, par de belles mains soyeuses, veillé par de beaux yeux pleins de tendresse et de douceur.

(*A continuer*).

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
H. O. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de Pointe-Coupée.
LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.
MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Bre...
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jefferson ville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, par steamer Maria.
EDGARD DELERY, Baie st. Louis, Miss.

LOI

No

Pour la protection du gibier, des animaux et des oiseaux dans l'Etat de la Louisiane.

Section 1.—Le Sénat et la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée générale, décrètent: Qu'il sera illégal dans cet Etat, de prendre, de tuer, de poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, un chevreuil, un daim ou une biche sauvage, l'avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, du premier jour de février au premier jour d'août de chaque année—sous peine d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 2.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un dindon ou une dinde sauvage, du premier jour d'avril au premier jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, une caille, une perdrix ou un faisan, du premier jour d'avril au quinzième jour de septembre de chaque année—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 4.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un whippoorwille, un moineau, un pinson, un oriole, un oiseau bleu, une hirondelle, une hulotte ou un étourneau, excepté quand ces oiseaux détruiront la récolte des fruits ou des grains—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 5.—Décrètent de plus: Que personne ne devra enlever ou détruire le nid ou les œufs d'un oiseau sauvage quelconque, excepté ceux des oiseaux sauvages nuisibles et qui détruisent le gibier et les oiseaux insectivores—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 6.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre à l'aide de trappes ou de filets, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession, à une époque quelconque de l'année, aucun oiseau chanteur—particulièrement le moqueur—excepté les oiseaux apprivoisés, à moins que les oiseaux ne soient pris à l'aide de trappes ou de filets dans le but de les apprivoiser—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention, à moins que ces oiseaux ne soient nuisibles à la récolte de fruits ou à celle de grains.

Sec. 7.—Décrètent de plus: Que la possession des animaux ou des oiseaux (excepté les apprivoisés) que cette loi a pour but de protéger, aux époques où il est par la présente, défendu de les tuer ou de les poursuivre, sera une preuve *prima facie* que les dits animaux ont été illégalement pris ou tués et que la possession en est illégale.

Sec. 8.—Décrètent de plus: Que toute personne qui exposera en vente un des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger, aux époques où il est défendu de les prendre et de les tuer, sera pour chaque animal ou oiseau (excepté les apprivoisés) exposé en vente, sera sujet à la pénalité imposée ci-après, à quiconque tue ou prend un animal ou un oiseau contrairement à la loi.

Sec. 9.—Décrètent de plus: Que le fait de prendre, tuer ou avoir en sa possession, en violation de la loi, des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger constituera une contravention séparée et distincte et devra être puni en conséquence. Deux ou plus de deux contraventions peuvent être mentionnées dans le même acte d'accusation et la personne accusée sera condamnée à une amende pour chaque contravention si elle en est reconnue coupable.

Sec. 10.—Décrètent de plus: Que personne ne devra, aux époques indiquées dans cette loi, tuer ou prendre, à l'aide de trappes, pièges ou autres moyens, les animaux ou les oiseaux que cette loi a pour but de protéger—sous peine d'une amende qui ne devra pas être moins de cinq piastres et plus de vingt-cinq piastres pour chaque animal ou oiseau pris ou tué—pourvu que rien de ce que décrète cette loi ne s'applique aux oiseaux ou au gibier de passage.

Sec. 11.—Décrètent de plus: Qu'il est, par la présente, défendu à toutes les compagnies de transport, à tous les bateaux à vapeur, chemins de fer ou autres entrepreneurs de transport, quelconques, de transporter, aux époques ici indiquées, un des animaux ou des oiseaux que cette loi a pour but de protéger—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 12.—Décrètent de plus: Que la moitié des amendes recouvrées pour violation de cette loi devra revenir aux délateurs; l'autre devra être remise au trésorier du bureau d'écoles de la paroisse où ces amendes auront été imposées et devra être employée au profit des écoles de la paroisse.

Sec. 13.—Décrètent de plus: Que quiconque, après avoir été reconnu coupable de violation de cette loi, n'acquittera pas la ou les pénalités qui y sont prescrites, devra être emprisonné, dans la prison de paroisse, durant dix jours au moins et trente jours au plus.

Sec. 14.—Décrètent de plus: Que tous les actes, toutes les violations de cette loi, appelés contraventions dans les susdites sections sont ici déclarés crimes contre l'Etat de la Louisiane, et il sera du devoir de tous les avocats de districts *pro tempore* de l'Etat, de poursuivre, devant une cour quelconque ayant juridiction compétente, tous les personnes qui enfreindront cette loi.

Sec. 15.—Décrètent de plus: Que cette loi devra être mise en vigueur à dater du 1er juin 1877, et toutes les lois ou parties de lois contraires sont rappelées.

(Signé) LOUIS BUSH,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 13 avril 1877.
(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

CETTE HUILE EST LA PLUS APPRÉCIÉE PAR LES MÉDECINS FRANÇAIS

HUILE DEROCQUE

HUILE DE FOIES FRAIS DE MORUES

EXPÉRIMENTÉE DANS TOUS LES HÔPITAUX DE PARIS

Supériorité reconnue

Sans Odeur et sans Goût

MÉDAILLE D'ARGENT

DÉPÔT GÉNÉRAL À PARIS

DUCHAMP, Pharmacien, 26, rue des Lombards

Nouvelle-Orléans: [illegible], Brès, [illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

avec escale à PLYMOUTH (G.-B.) pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

LABRADOR, Sangler, mercredi, 5 septembre.
PEREIRE, Danré, mercredi, 12 septembre.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 19 septembre.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris).....$100
Deuxième — $65
Troisième — $35

Prix du passage pour Plymouth, Londres ou toute autre station d'Angleterre:

Première cabine (vin compris).... $90 à $100
Deuxième — $65
Troisième — $35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS donnant droit à l'embarquement soit en France soit en Angleterre.

Passage d'Entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en currency y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent.
Gallier Court, Lettre H.
Nouvelle-Orléans.

4 mai—

Compagnie américaine de steamers de Philadelphie.

Ligne de Philadelphie et de Liverpool.

La seule ligne de steamers transatlantiques portant le "Drapeau Américain."

DEPARTS—De Philadelphie, tous les JEUDIS; de Liverpool, tous les MERCREDIS.

La ligne de steamers de l'Etoile Rouge,

portant la malle de la Belgique et des Etats-Unis. Départs tous les quinze jours, alternativement, de Philadelphie et de New-York.

Seule ligne et seule ligne directe pour ANVERS.

Billets pour la Nouvelle-Orléans et toutes les parties de la Grande Bretagne et de l'Europe—aller et retour.

Pour le passage et les autres détails, s'adresser à PETER WRIGHT & SONS, agence générale, 307 Walnut Street, Philadelphie.

Agents à la Nouvelle-Orléans.

A. K. MILLER & CO.,
Au No 35 de la rue Carondelet,
EDWARD A. YORKE,
au coin des rues Carondelet et Gravier.

28 avril—6m

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer HUDSON,
E. V. Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, JEUDI, 13 Sept, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3|4 pour cent.

Passage—Cabine.....$50.
— Entrepont.....25.
— Billet d'excursion 80.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

mai—1an

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamers portant la malle des Etats-Unis —Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer,
CAMELIA,
Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis.

capitaine Wm. Hanover,

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du train de quatre heures de l'après-midi; le MERCREDI à l'arrivée du train de neuf heures du matin, le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi; le DIMANCHE à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il quittera l'Old Landing pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI à six heures du matin, Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Il y aura une excursion régulièrement le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de sept heures et demie, et le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du train qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

C. M. SORIA,
2 juin—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Excursion du dimanche et du mercredi,

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville,

Le beau steamer
CAMELIA,
Fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis.

Capitaine HANOVER

fera des excursions régulièrement le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de sept heures et demie allant en ville.

Prix du passage, Une piastre, aller et retour.

☞ Restaurant à bord.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
14mai— No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

partira, pour Vicksburg à la ligne Parker pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, etc., à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 149 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, du Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
25sept—3m Au No 38 de la rue des Magasins.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bateau à vapeur
BERTHA.
H. H. Broad, capitaine,
T. Jobin, commis,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 81 rue Gravier, HITE & CARLIN, No 4 Tchoupitoulas.
R. W. ADAMS, 31 Commercial Alley.

9 août—

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.,

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bateau à vapeur
TRENTON,

James L. Robbins, capitaine, Gabe Block commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 rue du Camp, N. O. DONAHUE, 76 rue Gravier.

1er août—1m

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les VENDREDIS à midi et tous les LUNDIS à 5 P. M.

Voyage de retour Dimanche et Mercredi.

Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les SAMEDIS et MERCREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No de 23 rue Bienville.

Paquebot de la Côte jusqu'à Donaldsonville. Trois fois par semaine.

HENRY TETE,
J. F. AUCOIN, Capitaine
M. H. LANDRY, commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures et tous les JEUDIS et SAMEDIS à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS matin.

Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET,
105 rue Decatur, près St Louis.

18juillet—1an

Hibernia Insurance Company,

Bureau, No 37 rue du Camp.

JOHN HENDERSON, Président.
P. IRWIN, Vice-Président.
THOS. F. BRAGG, Secrétaire.

Primes	$128,033
Pertes payées	73,298
Profits nets	60,256

A une élection tenue Lundi, 7 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de cette Compagnie pour l'année courante:

Patrick Irwin, John Henderson,
Thomas King, John G. Ryan,
Thos. Gilmore, W. J. Castell,
John T. Gibbons, Jas. A. Girdner,
William Hart, Emile Gauche,
David Jackson, John H. Hanna,
F. J. Gasquet.

A une réunion du Bureau de Direction, qui a eu lieu le 8 mai, JOHN HENDERSON, Président, P. IRWIN, Vice-Président, et THOS. F. STAGG, Secrétaire, ont été ré-élus à l'unanimité.

La Direction a déclaré des profits nets de la Compagnie dans les douze derniers mois, 10 pour cent d'intérêt; aussi, 2 pour cent de dividende sur le capital payé, et 20 pour cent de dividende sur les primes payées par les actionnaires (faisant avec l'escompte, 35 pour cent sur les primes). Les dits intérêts et dividendes à être placés au crédit des actions.

Les intérêts et les dividendes sur les actions payées comptant payables au bureau de la Compagnie, à partir du 15 juin prochain.

THOS. F. BRAGG,
Secrétaire.

Nile Orléans, 12 mai 1877. 12juin—1m

Argentez vous-même

très-facilement et solidement: *Couverts, Services de table, Orfèvrerie d'église, Sellerie, Carrosserie, Bimbeloterie*, et tous objets en cuivre, ruolz et plaqué, avec le BLEU D'ARGENT PUR. Exiger la marque. Garanti sans mercure et inoffensif.

Mon WIARD & C., 5 bis, rue Auber, Paris.

Chez les principaux orfèvres, quincailliers, droguistes, ...

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NILE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord reprendront leur service régulier l'automne prochain comme ci-dessous—

De Brême		De la Nile-Orléans
Hannover...	12 sept.	environ 18 oct.
Frankfurt...	10 oct.	" 11 nov.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nile-Orléans;
Chambre.....$150 en or. Entrepont.....$35, en or.
De la Nile-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême;
Chambres.....$150 en or. Entrepont.....$45 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane;
Chambres.....$35 en or. Entrepont.....$15 en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nile-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Co.,
Agents,
18 juin No 42 de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 20 février 1877, Le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures 45 m. du soir pour la Nile-Orléans. Le bateau qui se rendra au train d'excursion du Dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à six heures du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures sera livré le lendemain matin.

C. E. PAYNE,
Surintendant.

24déc—

Pour le Lac.

Bureaux du New Orleans City Railroad Company.—Au No. 134 de la rue du Canal —Nouvelle-Orléans, 22 mai 1877.—Jusqu'à nouvel ordre les trains partiront de la ville, pour le Lac, toutes les heures, de 7 heures du matin à 8 heures de l'après-midi, e toutes les demi heures de 3 heures de l'après-midi à 8 heures du soir. Le dernier train partira du Lac à 10 heures du soir.

25 mai— C. C. LEWIS, Secrétaire.

Chemin de fer Pontchartrain.

Dépot au pied des Champs-Elysées, près la Levée, 3e District,

Excursions au Lac, aller et retour, 20 cents.
Pour enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

6	heures	A. M.	7	heures	A. M
7½	heures	A. M.	8½	heures	A. M
9	heures	A. M.	10	heures	A. M
10½	heures	A. M.	11½	heures	A. M
Midi		M.	1½	heures	P. M
1	heures	P. M.	2½	heures	P. M
3	heures	P. M.	3½	heures	P. M
4	heures	P. M.	4½	heures	P. M
5	heures	P. M.	5½	heures	P. M
6	heures	P. M.	6½	heures	P. M
7	heures	P. M.	7½	heures	P. M
8	heures	P. M.	8½	heures	P. M
9	heures	P. M.	9½	heures	P. M
10	heures	P. M.	10½	heures	P. M

Les trains partiront comme suit:
Les dimanches les trains partiront toutes les demi heures à partir de 2 h. P. M.

Les Dimanches, il partira un train à cinq heures du matin pour l'agrément des amateurs de pêche, chasse, etc.

Les passagers devant s'arrêter à Gentilly en avertiront le conducteur avant le départ du train.

1eravril—6m D. B. ROBINSON, receveur.

Chemin de fer de la Nile-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivant à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.		Arrivée.	
Express	7:30 A. M.	Express	1:45 A. M.
Express	5:15 P. M.	Express	9:30 P. M.
Train d'agrément	3:15 P. M.	Train d'agrément	8:35 A. M.

Les wagons-palais de Pullman vont tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville, St Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. B. ROBINSON
21 nov— Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:30 A. M.	Express	11:45 A. M.
Express	5:15 P. M.	Express	9:30 P. M.
Coast Train	3:15 P. M.	Coast Train	8:20 A. M.

Pullman Palace Cars Daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St. Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia, without change and only one change to New York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

J. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent. 1erjuin—

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago.

A partir du 1er juillet 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Express No 1...5:30 P M		Express No 2...10:30 A M
Express No 3...6:15 A M		Express No 4...8:15 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, A CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO ET MILAN, Tennessee. Pour St. Louis, un char Pullman est attaché au train à Milan, Tennessee, ce qui permet aux voyageurs de se rendre dans cette ville sans changer de voiture. Il n'y aura qu'un seul changement jusqu'à New York, et les villes de l'Est.

Le train du vendredi soir ne se relie pas à Du Quoin pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nile-Orléans et McComb City partent de la Nile-Orléans à 3h.30m P M, le samedi, et à 7 h 30 m le dimanche. Ils arrivent à 9 h 15 m A M et à 9 h 50 P M, le dimanche, et à 9 h 30 m A M le lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune, sous le City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent.
J. C. FROST, V. P. & D. G. 1er jv. 77

Great Jackson Route.

New Orleans, St-Louis & Chicago Rail Road Line.

Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St Depot from May 12th 1877, as follows:—

DEPART.		ARRIVE.	
Express No 1...5:30 PM		Express No 2...10:30 AM
Express No 3...6:15 AM		Express No 4...8:15 PM

No 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH WITHOUT CHANGE TO CINCINNATI, LOUISVILLE, CHICAGO, CAIRO AND MILAN, Tennessee.

And for ST-LOUIS a sleeper is attached at MILAN (Tenn), enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening's train makes no connection at DuQuoin for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.

Leaves New Orleans 3:30 PM Saturday, and 7:30 A M Sunday.

Arrives to New Orleans at 9:50 PM Sunday, and 9:30 AM Monday.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common, under City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent.
J. C. CLARKE, V P & G. M. 1er jv 14 77

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1|2 HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Les points sur le Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

[illegible]

A. HUTCHINSON, Agent-général.

Bureaux partira pour ... les trains...

[illegible]

HENRY FANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Magazine et Natchez.

Il ne sera point reçu de fret ... après 3 heures.

... CH. A. WHITNEY ... CO., Agents.

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL —DU— Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

(Société d'Assistance et de protection mutuelle des commis de banques et de compagnies d'assurance.)

Pour l'année expirée le 14 juin 1876.

En caisse le 10 juin 1875..... $2,778 11
Reçu dans l'année, pour quotit..... 1,706
" " " pour initiations..... 15
" " " pour intérêts sur les dépôts..... 123 14
$4,621 25

—Déboursements dans la même période.—
Secours aux malades..... $ 311
Salaire du portier..... 22 50
Frais d'impression..... 53
Commission du percepteur..... 169
Comptes de gaz, &c.....
A la mort de deux des membres dont un est mort avant notre dernier rapport annuel... $590 67
Et un depuis..... 567 33 1,157 1,72 7
En caisse actuellement..... $2,895 50

Nous avons perçu, depuis notre organisation (en juin 1872) pour quotités, initiations, intérêts sur les dépôts..... $10,415 25
Et avons payé pour loyer de la salle, la première année..... $640
Pour le mobilier..... 358 65
" impressions, commissions, salaire de portier, &c., &c..... 926 91
1,925 56 10,415 25 2,895 9
Payé pour secours aux malades..... 776
Payé à la mort de membres..... 4,859 20 7,522 75
$2,895 50

Nombre de membres actifs inscrits sur la liste le 10 juin 1875..... 54
Admis depuis lors..... 3
57 membres.
Démissionnaires..... 5
Morts.....
Expulsé..... 1 7
Actuellement sur la liste..... 50 membres.

—OFFICIERS—

AUG. SALAUN, président,
BENJ. FLORANCE, vice-président,
A. DELPEUCH, secrétaire et trésorier,
EUGENE F. GARCIA,
P. O. KORNBECK,
L. SERE,
PAUL BLANC,
J. E. CASSARD,
J. T. WINNEMORE,
GEO. E. FORSTALL,
L. CUCULLU.

Conseil d'administration.

13juin—1f

New Orleans Credit Foncier Association.

Bureaux No 46 de la rue Vieille-Levée.

—QUATRIEME ETAT ANNUEL—

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations de l'année expirée le 30 septembre 1876, fin de la quatrième année fiscale:

Montant total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875..... $1,781 14
Intérêts du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875..... 3,840
Dépenses générales, taxes, loyers, &c., du 1er octobre 1874 au 30 septembre 1875..... [illegible]
Escompte billets payés avant l'échéance.....
Montant des dépenses non couvertes l'année dernière.....

Bénéfice net..... [illegible]

L'actif suit:
Billets payables, conditionnel garanti par première hypothèque et privilège de vendeur..... $94,908 77½
Propriétés foncières..... 5,488 22
Comptant: A la banque nationale de l'Etat..... $1,881 41
Currency des Etats-Unis..... 144 26½ 1,219 67½
En caisse..... 7 180 15
Divers débiteurs..... 186 77
Installations..... 1,000 00
Intérêt courant..... 264 85
126,173

Actions payées en plein..... 73,150 96
Actions payées en partie..... 5,792 96
Scrip..... 4,690 86
Dividende No 1 non-réclamé..... 127 22
Effets à payer..... 600 00
Divers créanciers..... 902 73
Surplus de l'actif..... 15,476 ... 126,173

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est un extrait exact des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ,
A. SAULET, Président.
Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 11 octobre A. D, 1876.

G. LEGARDEUR.

11 oct—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre— LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale

Primes reçues..... $130,180 ...
Pertes par incendie sur mer et rivières payées..... $54,667 ...
Réassurances, rabais, taxes, dépenses, etc.....
..... 132,321
..... $63,114

Total de l'Actif..... $776,818

DECLARE:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider,
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
M. A. Baumgartner, Th. Lilienthal, E. Sieg,
..., E. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Bicks, S. I. Nastin,
J. M. Schwartz, Chas. Engsfeld, H. Pfahlmann,
Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert,
X. Weisenbach, H. R. Gogreve, F. Reder,
E. Wildermann.

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYE..... $500,000.

EXTRAIT DU VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL POUR 1876.

Montant net des primes expirées, escompte et intérêt..... $407,958 90
Pertes, dépenses, taxes, etc..... $277,307 94
Réserve, $10,000 et dividende sur le capital 10 pour cent..... 59,547 47 $336,755 41
Bénéfice net..... $71,203 29

Actif de la Compagnie, évalué à ce qu'il rapporterait sur le marché, au comptant, Actions, Bons, prêts, effets à recevoir..... $368,569 73
Encaisse et primes en devoir recouvrement..... 186,866 43
$555,236 21

Dividende payé sur les actions, dix pour cent par an et, sur les polices participantes, vingt pour cent payables comptant.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Toutes les pertes sont réglées sans retard, à des conditions libérales, aux bureaux de la Compagnie No 53 de la rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1877.

JNO. G. GAINES, JAMES I. DAY,
E. J. HART, LIONEL C. LEVY,
HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP,
HUGH WILSON, D. A. CHAFFRAIX,
E. BISCOE, J. L. HARRIS,
A. BALDWIN, L. ALOUS,
CHAS MACREADY, SCOTT MCGEHEE,
W. E. SEYMOUR, GEO. JONAS,
JESSE. S. FLOWER, D. FATJO,
J. WEIS, T. L. AIREY,
B. W. TAYLOR, R. E. CRAIG,
G. MORIS, SAM'L L. BOYD.

Société d'assistance mutuelle des garçons restaurateurs, incorporée le 23 octobre 1876.

Rapport du Comité d'Administration et des Finances, approuvé à la séance du 7 mars:

Après déduction des dépenses jusqu'à ce jour:
En caisse..... $126 15
En banque..... 990 95

Reconnaissances:
Un billet dû à la Société..... $24 00
..... 80 00
Quotités dues jusqu'au 1er avril..... 56 00
Propriété du tombeau et immeubles..... 450 00 660 00
Total..... $1,786 15

Etat actuel de la Société:—Membres actifs, 20.—Membres honoraires, 24—Rayés 10—Décédés 1.

Officiers pour l'an 1877.

Président—PAUL ROQUES,
Vice-Président—M. PIZZINI,
Secrétaire—ERNEST DOMERGUE,
Assistant-secrétaire—LEON PETIT,
Trésorier—M. VANDERBANK,
Par ordre du Président,
ERNEST DOMERGUE, Secrétaire.

☞ A une séance extraordinaire, la motion a été faite et adoptée à l'unanimité pour admettre les BARKEEPERS qui désirant s'adjoindre à la Société en se conformant à la constitution et aux règlements. Une autre motion a été adoptée fixant à cinq piastres le contingent à payer pour l'admission. MM. les garçons restaurateurs et barkeepers sont invités à faire leur demande... Pour plus amples renseignements, s'adresser au Président ...

ASSURANCES.

VINGT-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle Orléans, 19 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

Primes d'incendie..... $188,068 51
Primes maritimes..... 29,315 95
Primes de rivières..... 21,924 35
$239,308 81

Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues..... $28,235 15

Pertes payées et estimées, comprenant toutes celles qui sont connues et ne sont pas payées, savoir:
Pertes d'incendie.. $67,335 60
Pertes maritimes... 7,285 41
Pertes de rivières... 25,510 20
$100,121 21

Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc. $51,892 58
Moins loyers, sauvetage, épargne, etc., 11,766 72
$40,125 86—$140,247 07

Profits bruts..... $87,978 0

Dont $56,587 35 appliqués à balancer l'intérêt et la liquidation des créances douteuses.

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir..... $68,648 38
Prêts sur bons et sur hypothèques..... 55,943 23
24,591 70
Prêts remboursables sur demande..... $74,554 15
Argent..... 43,846 71
$128,400 86
Bons de ville..... 72,065 00
Actions de banque et autres..... 73,415 63
Propriétés foncières..... 139,544 66
Primes en voie de collection et suspense account..... 32,415 94
Total de l'actif..... $551,422 79

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 19ème jour de mai 1877.

W. B. KLEINPETER, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 11 juin, à ceux qui y ont droit.

Thos. A. Adams, Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman, J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy, Reuben G. Bush,
John Phelps, Joseph Stone,
Adam Thomson, George Martin,
Henry Abraham, Alfred Moulton,
Victor Meyer, L. C. Jurey,
Joseph Bowling, Edward Nalle,
Edward J. Gay, Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim, A. Levi,
Simon Forcheimer, Wm H. Matthews,
Jos. B. Wolfe, Paul E. Mortimer,
R. B. Post, John V. Moore,
Edward Pilsbury, W. B. Conger,
Jno E. King, Henry M. Preston
J. J. Irby.

22 mai—

Onzième état annuel —DU— Factors' and Traders' Insurance Company,

37..... Rue Carondelet.....37

Nile-Orléans, 17 mai 1877.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1877—savoir:

Primes de l'année:
Sur risques d'incendie..... $322,593 60
Sur risques de rivières..... 200,960 25
Sur risques de mer..... 37,222 21—$567,767 19
En moins:
Primes non expirées, 1877... 89,330 00
Primes remboursées..... 9,487 27— 98,815 2
Montant net des primes..... $468,951 92

Pertes payées, savoir:
Sur risques d'incendie..... $109,297 27
" " de rivières..... 104,669
" " de mer..... 34,706 87— ...275 73
Réassurance..... 21,194 03
Réfaction (rebate)..... 11,746 72
Taxes et licences de l'Etat et de la ville..... 28,122 70
Bureau d'assureurs de la Nile-Orléans..... 8,522 60
Dépenses générales brutes..... 26,549 44— 356,412 27
Balance..... $112,539 65
En plus—intérêt, escompte et épargnes reçus..... 88,603 30
$201,142 95
En moins—premier intérêt semi-annuel payé sur le capital, 5 pour cent, et second intérêt, 5 pour cent, dû actuellement..... 100,000 00
Bénéfice net..... $101,142 95
Réserve pour couvrir les pertes..... 23,000 00
Balance partagée sur le montant net des primes, 1876-77..... $78,142 95

L'actif de la compagnie est comme suit:
En caisse..... $219,032 46
Comptes en voie de recouvrement..... 21,114 11
Effets à recevoir, en garanties..... 465,587 50
Effets à recevoir pour primes..... 24,043 75
Actions de banques et autres actions..... 253,183 60
Bons de ville, d'Etat et autres bons..... 148,122 22
Bons du Masonic Grand Lodge of Louisiana..... 5,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association..... 5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans..... 2,400 00
Propriétés foncières..... 77,010 21
Total..... $1,282,998 66

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nile-Orléans,

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 19 mai 1877.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 17 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, UN SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, le 30 avril 1877, ce qui fait dix pour cent sur le capital de la compagnie ($1,000,000), et un dividende, au comptant, de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participantes ($389,558 97) pour l'année expirée le 30 avril 1877.

ED. A. PALFREY, président.
JOHN CHAFFE, vice-président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS:

John I. Noble, T. Lytt. Lyon,
John Caffe, Samuel H. Boyd,
Richard Milliken, Joseph McElroy,
J. I. Warren, W... Behan,
R. T. Buckner, S. F. Eshleman,
Sam'l Friedlander, Wm. G. Black,
A. A. Yates, Charles Chaffe,
John I. Adams, L. C. Jurey,
Isaac Scherck, Wm. Hartwell,
R. M. Walmsley, C. J. Leeds,
A. H. May, A. T. Janin,
S. H. Snowden, Jos. Rowling,
A. M. Bickham. 22 mai—1mois.

ETAT DE SITUATION DE LA Banque des Citoyens de la Louisiane,

CAPITAL ACTIF.

A la clôture des affaires du 31 Janvier 1877.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes..... $914,797 16
Propriétés foncières (valeur actuelle)..... 347,877 44
Dette suspendue (valeur actuelle)..... 155,916 64
Consolidés de l'Etat de la Louisiane, ($200,000 @ 60 c.)..... 120,000 00
Autres bons et actions..... 41,434 94
Département des actions hypothécaires..... 778,260 16
Change étranger et change américain..... $327,242 73
Monnaie courante et espèces..... 796,841 41
1,124,084 14
13,482,198 48

PASSIF
Dû aux déposants..... $1,561,329 29
Dû à des banques et à des banquiers..... 131,365 58
Dividendes non payés..... 914 00
1,693,608 8[illegible]
Profits et pertes..... $ 166,691 64
Capital..... 1,500,000 00
$1,666,691 64
$3,460,13[illegible]

JAS. J. TARLETON, Caissier.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI.—DEPARTEMENT AMERICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 13 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président,
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. O. BLACK, Second Vice-Président,
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat,
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Cyrus Bussey, R. E. Wheelock,
W. O. Black, Scott McGehee,
Thomas A. Adams, Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy, Lewis A. Wiltz,
J. E. Kent, A. J. Gomila,
Adam Thomson, W. B. Lyman
... Chase, R. G. Palmer,

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Custom house streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance...

JOHN F. [illegible]

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au No 14 de la rue Carondelet.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nile-Orléans, 27 septembre 1876.

Conformément à l'article 12 de sa charte, compagnie publie l'état suivant de ses affaires dans l'année expirée le 31 août 1876.

PASSIF.

Reçu pour primes d'incendie..... $111,868 68
Reçu pour primes de rivière..... 37,889 35
Reçu pour primes de mer..... 12,694 65
Primes non expirées le 31 août 1875..... 42,620 00
$205,137

A déduire:
Primes non expirées le 31 août 1876..... 40,000 00
Primes remboursées..... 2,871 38
42,871 38

Montant net des primes..... $162,266 2[illegible]
En moins:
Pertes par le feu..... $22,182 37
Pertes sur les rivières..... 25,840 66
Pertes sur mer..... 2,525 73
Pertes non encore réglées..... 5,000 00
$54,468 22
Réassurances..... 16,505 90
Réfaction (rebate) de 15 pour cent..... 5,379 54
Taxes et licences..... 5,000 35
Dépenses du bureau du Board des Assureurs..... 20,187 25
Profits et Pertes..... 5,462 77
56,625 83
En moins—l'intérêt 24,060 83 $81,055 ... $97,154 78
Bénéfice net..... $65,121 58

ACTIF.

Effets à recevoir pour primes et prêts sur garantie..... $45,366 67
En caisse..... 14,377 05
Primes en voie de recouvrement..... 13,546 09
Placé en actions de banques, Compagnie du gaz et autres actions, bons, etc..... $72,302 78
En moins la baisse des valeurs 15,000 00 55,302 78
Propriétés foncières..... 5,000 00
Billets par actions..... 101,306 35
Total..... $239,119 19

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

LLOYD R. COLEMAN,
Président.

JAMES A. WHITE,
Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Ville de la Nile-Orléans,

Juré, sous serment, pardevant moi, notaire public, ce 27 septembre 1876.

EDGAR GRIMA, Notaire public.

Les directeurs ont, à une réunion annuelle courant, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital payé, et ont déclaré les dividendes suivants: 2 1|2 pour cent sur le capital payé, 20 pour cent sur le montant des primes. Le tout sera payé sur les actions payées en plein et porté au crédit des billets pour actions payées en partie—à dater du LUNDI, 23 octobre 1876.

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de $15,000 pour le casuel.

DIRECTEURS.

A. J. Aikens, G. F. Harrison,
S. B. Antey, David Hadden,
Hugh Allison, M. Johnson,
Isaac Bloom, Robert L. Moore,
J. A. Braselman, H. J. Mullan,
W. T. Blakemore, John Myers,
E. B. Briggs, Edward Nalle,
Sam'l Boyd, M. Pfeiffer,
C. H. C. Brown, Edward C. Payne,
John D. Cobb, Geo. W. Sentell,
J. K. Campbell, W. B. Thompson,
W. L. Cushing, Frederick Wing,
Temple S. Coons, C. W. Wood,
Benjamin Gerson, T. S. Waterman,
P. G. Gilbert, Lloyd R. Coleman,
J. Davidson Hill.

1er octobre—1m

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 46 de la rue Decatur.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de la Charte, la Société du Crédit Foncier de la Nile-Orléans publie l'état suivant de ses opérations pour l'année expirée le 30 septembre 1876—fin de la cinquième année fiscale.

Total des profits réalisés sur les bâtisses du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876..... 1366 05¼
Montant d'actions payées en partie et forfaites en faveur de la Compagnie, conformément à une résolution des Directeurs..... 319 06
Intérêt du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876..... 4740 15
Intérêt compris dans les billets hypothécaires payés en actions de la Société, du 21 août 1876 au 30 sept 1876..... 629 74
Balance de l'année dernière, au crédit des profits et pertes..... 113 94
Dépenses générales, taxes, loyer, &c., du 1er octobre 1875 au 30 septembre 1876..... 3095 ..
Escompte de billets payés avant l'échéance.....
Intérêt déduit du coût de propriétés saisies par la société..... 3418 34
Montant déduit d'installation..... 560 00
Commission..... 243 30

Terrain No 4, montant perdu sur la vente..... 51 ..
Propriété foncière No 1, do..... 112 ..
do do..... 282 33
do do..... 44 ..
do do..... 244 ..
do do..... 44 ..

Annotation du contrat No 66 au bureau des hypothèques.....

Bénéfice net, porté au crédit du capital réservé..... 12623 ... 1768 77½ 14670 94½ 14670 94½

L'actif de la Société est comme suit:
ACTIF.
Billets payables tous les mois, garantis par hypothèque et privilège de vendeur..... 38982 0¼
Encaisse: Propriétés foncières..... 3684 73
Balance en banque..... 28 73
Monnaie courante des Etats-Unis..... 435 75 670 ..
Divers débiteurs..... 8 ..
Installations..... 600 00 44460 28¼

PASSIF
Actions payées en plein..... 39600 00
Scrip..... 170 00
Dividende non réclamé..... 72 00
Effets payables..... 387 ..
Divers créanciers..... 795 ..
Surplus de l'actif..... 3413 77¼ 44460 28¼

Nous soussignés, jurons solennellement que le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 11 octobre A. D, 1876.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire Public.

11 oct—1m Mar18

Hibernia Insurance Company,

Bureaux, No 37 de la rue du Camp.

JOHN HENDERSON, président,
P. IRWIN, vice-président,
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Gains	$213,434
Pertes payées	74,741
Bénéfice net	68,438

A une élection qui a eu lieu le lundi, 1er du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis directeurs de cette compagnie pour l'année courante:

P. Irwin, John Henderson,
Thomas King, John G. Ryan,
Thos. Gilmore, W. J. Castell,
John T. Gibbons, Jas. A. Girdner,
William Hart, Emile Gauche,
David Jackson, John H. Hanna,
F. J. Gasquet.

Et, le 8 mai, à une réunion des directeurs, JOHN HENDERSON, président, P. IRWIN, vice-président, et THOS. F. BRAGG, secrétaire, ont été réélus, à l'unanimité.

Les Directeurs ont déclaré 10 pour cent d'intérêt provenant du bénéfice net des douze derniers mois; un dividende de 5 pour cent sur le capital payé et un dividende de 25 pour cent sur les primes payées par les actionnaires, ce qui fait, avec la réfaction (rebate), 40 pour cent sur les primes. Les dits intérêts et dividendes seront portés au crédit des billets donnés pour actions.

L'intérêt et les dividendes sur les actions payées en plein seront payés, au comptant, aux bureaux de la compagnie, à dater du 15 juin prochain.

THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Etat de Situation —DE LA— BANQUE NATIONALE D'ETAT

A LA CLOTURE DES AFFAIRES. Le 30 Juin 1877.

ACTIF.

Prêts à terme..... $1,046,025 44
Prêts sur demande..... 219,810 67
Bons des Etats-Unis..... 50,000 00
Autres Bons et valeurs..... 114,261 87
Change domestique et étranger..... 513,570 68
Immeubles..... 141,583 26
Fonds d'amortissement cinq pour cent..... 2,250 00
Monnaie de papier..... $678,013 90
Espèces..... 37,212 35
Chèques sur les autres banques..... 301,362 34—$1,017,588 64
$3,106,090 45

PASSIF.

Capital actions..... $650,000 00
Fonds d'excédant..... 20,000 00
Bénéfices indivis y compris le dividende de 4 pour cent..... 44,362 13
Billets en circulation..... 45,000 00
Dividendes impayés..... 3,297 65
Dû aux déposants..... $1,927,375 74
Dû à des Banques et banquiers éloignés..... 146,694 93—$2,134,570 24
$3,106,090 45

SAM'L H. KENNEDY, Président.
CHAS. L. C. FUY, Caissier.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES STREET.

Rates of subscription—Daily, per annum, $16; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $4; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship HUDSON, Gager, commander,

Will leave her wharf, foot of Toulouse street Thursday, Sept. 13, at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 3|4 per cent.

Cabin Passage $50.
Steerage 25.
Excursion tickets 80.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
41 Carondelet Street.

my.4—1y

THE TWENTY-EIGHT ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

NEW ORLEANS, May 19, 1877.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th April 1877:

Fire premiums..... $188,068 51
Marine premiums..... 29,315 95
River premiums..... 21,924 35
$ 239,308 81

Earned premiums, less re-insurance and return premiums..... 2 ..235

Losses paid and estimated, including all known and unpaid, say:
Fire losses..... $67,335 60
Marine losses..... 7,285 41
River losses..... 25,510 20
$100,121 21

Taxes, expenses, discounts in lieu of participation, &c. $51,892 58
Less rents, salvage savings, etc..... 11766 72
$40,125 86— $145,257 07

Gross profits..... $ 87,978 06

Of which $56,587 35 is appropriated to balance of interest and liquidation of doubtful assets.

The Company have the following assets—
Bills receivable..... $68,64858
Loans on Bond and Mortgage 55,943 23
$ 24,591 70
Loan on Call..... $74,554 15
Cash..... 53,846 71
128,400 86
City Bonds..... 72,065 00
Bank and other Stocks..... 73,415 63
Real Estate..... 139,544 66
Premiums in Course of collection and Suspense Account..... 32,415 94
Total asset..... $551,422 79

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 19th day of May 1877.

W. B. KLEINPETER,
Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. Capital Stock of Company, that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash be paid on MONDAY, June 11, to those parties entitled to receive the same.

Thos. A. Adams, Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman, J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy, Reuben G. Bush,
John Phelps, Joseph Stone,
Adam Thomson, George Martin,
Henry Abraham, Alfred Moulton,
Victor Meyer, L. C. Jurey,
Joseph Bowling, Edward Nalle,
Edw'd J. Gay, Geo. W. Sentell,
Simon Hernsheim, A. Levy,
Simon Forcheimer, Wm. H. Matthews,
Jos. B. Wolfe, Paul E. Mortimer,
R. B. Post, John V. Moore,
Edw'd Pilsbury, W. B. Conger,
Jno. E. King, Henry M. Preston.
J. J. Irby.

22 mai—

Annual Statement of the New Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1876.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire premiums..... $325,279 12
Marine premiums..... 68,924 91
River premiums..... 35,340 52
Total amount of premiums..... $429,544 59
Less unearned and return premiums..... 96,752 94
Net earned premiums..... $332,781 65
Add interest and discount..... 24,647 27
$356,429 03

Deduct—
Fire losses..... $99,452 74
Marine losses..... 32,132 ..
River losses..... 24,746 ..
Net losses..... $156,332 64
Reinsurances..... $18,537 06
Rebate..... 46,452 18
Board of Underwriters, general expenses, State and city taxes..... 52,620 29
117,909 ..
$204,272 ..
Reserve for unsettled claims..... 25,000 00
$229,272
Net profits for 1876..... $129,156 ..

ASSETS OF THE COMPANY

Valued at their cash market value

Real estate..... $118,162 77
United States Bonds, City Railroad Company, city and J. and G.N.B.R. first mortgage, bank and insurance stocks..... 158,200 9
Bills receivable (premiums)..... 11,758 24
First mortgage notes and pledge notes..... 193,760 06
Cash in bank..... 26,975 29
Premiums in course of collection..... 47,253 96
Amounts due by insurance companies..... 8,207 22
$574,415 68

We, the undersigned, special committees appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company, to value the assets of said company at their present probable Market value, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, is true and correct to the best of our knowledge and belief.

New Orleans, 12th January, 1877.

W. A. BELL,
H. GALLY,
E. MERILH,
A. SCHREIBER.

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 17th day of January A. D. 1877.

JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held this day, it was resolved to pay the semi-annual interest dividend of five per cent. on the capital stock, to the stockholders, or their legal representatives, on and after the first Monday of February next.

J. W. HINCKS, Secretary.

January 15, 1877.

DIRECTORS.

Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Wm. Van Benthuysen,
Charles E. Schmidt, Jules Aldige,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, J. Tuyes,
jany 19—

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Co.,

A la clôture des affaires du jeudi 22 mars 1877

RESSOURCES.

Prêts et escomptes..... 773,341 11
Actions, bons et hypothèques..... 253,104 09
Propriétés foncières..... 52,000 00
Caveaux des safe deposits..... 20,000 00
Dépenses et taxes payées..... 6,220 00
Dû par des banques et des banquiers éloignés..... 4,749 73
Change américain..... 94,868 62
Echange pour le Clearing House..... $61,894 83
Or..... 11,154 50
Papier-monnaie..... 183,111 50 254,989 33
1,411,046 08

PASSIF.

Capital nouveau..... $358,000
do ancien..... 150,000 508,000 00
Surplus..... 20,000 00
D'autres bénéfices non-partagés..... 26,543 20
Dû à des banques et des banquiers éloignés..... 97,994 8[illegible]
Dépôts individuels (département des billets payables sur demande)..... 445,58[illegible] 60
do (département des épargnes)..... 224,2[illegible] 70
Certificats de dépôts à terme..... 36,8[illegible] 00 786,3[illegible]
1,411,045 08

J'e certifie que le tableau qui précède est exact.

J. S. WALTON, Caissier.

ASSURANCES.

Merchant's Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

104..... CANAL STREET..... 10

16th ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1877, including unearned premiums of the previous year,—
On Fire Risk..... $361,126
On Marine Risks..... 24,472
On River Risks..... 25,697
Total Premiums..... 411,449
Less Unearned Premiums..... 118,115
Net Earned Premiums 31st May, 1877.. $293,334 57
Losses paid:
On Fire Risks..... $117,867 98
On Marine Risks..... 17,052 50
On River Risks..... 3,596 77
Taxes and expenses, less int'rst 28,668 38
Reinsurances and return Premiums..... 16,134 03 183,314 66
Profit..... $110,020 16

The Company have the following assets—
Real Estate..... $238,079 49
City Bonds..... 110,419 50
Bank, Railroad and other Stocks and Mortgage Bonds..... 159,235 56
Notes secured by mortgage..... 214,042 06
Notes secured by pledge..... 42,307
Bills receivable..... 75,164 1
Premium in course of collection..... 46,087
Cash on hand..... 17,007
1,026,344 2[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 7th day of June, 1877.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 7th day of June, 1877, it was resolved to declare a Cash Dividend of TWENTY per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1877, payable on the third Monday of July next.

Also to pay to the Stockholders, on demand interest at the rate of FIVE per cent per annum on their stock.

DIRECTORS.

P. MASPERO, E. TOBY,
S. Z. RELF, D. FATJO,
HY. BEEBE, P. FOURCHY,
M. W. SMITH, J. J. FERNAN
D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN,
CHAS. LAFITTE.

8 juin—

Association d'Assurances —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 102 rue du Canal.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nile-Orléans, 15 Janvier 1877.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nile-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le décembre 1876.

Primes sur les risques de feu..... $325,948 0[illegible]
Primes sur les risques de mer..... 62,479 78
Primes sur les risques de rivières..... 72,696 9[illegible]
Total des Primes..... $461,124 7[illegible]
En moins:
Primes sur risques non expirées..... $107,972 66
Primes remboursées..... 1,29. 81
109,270
Primes nettes acquises.....
A ajouter:
Intérêts..... 9,455 21
Profits et pertes..... 5,078 06
Pertes payées
Sur les risques du feu..... $ 77,361 74
Sur les risques de mer..... 22,065 3[illegible]
Sur les risques de rivière..... 16,896 19
Pertes en litige..... 3,145 84
Pertes non ajustées et ajustées et non échues..... 48,465 ..
Réassurances..... 13,066 ..
Réfaction (rebate)..... 1,330 ..
Commissions d'agences..... 23,297
Dépenses d'agences..... 1,606 ..
Taxes et licenses..... 7,867 65
Dépenses de bureau..... 22,0.. ..
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, &c.....
Bénéfice net.....

ACTIF.
Dépôt au Germania National Bank..... $ 47,567
Dépôt à la succursale de la Banque Nationale de l'Etat..... 22,075
Entre les mains d'agents aux E. U. et en Europe.....
Certificats de dépôt et de dette du New Orleans National Banking Association $25,951 94, évalués à..... 25,597
Effets à recevoir pour primes.....
Prêts sur hypothèques.....
Prêts sur nantissement.....
Effets à recevoir.....
Bons.....
Actions.....
Primes en voie de recouvrement..... 42,014 33
Propriétés foncières..... 74,532 8
Dû par divers..... 6,457 17
Bons des Etats-Unis.....
Total.....

PASSIF.
Capital payé en plein (actions de $30)..... $295,650 00
Effets à payer..... 15,866 66
Dividendes non réclamés..... 1,392 43
Primes sur risques non expirées..... 107,978 66
Pertes non réglées..... 51,611 06
Dû à divers..... 5,347 95
Fonds de réserve..... 15,091 95 —500,2[illegible]
Surplus..... $[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nile-Orléans.

M. MUSSON, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans,

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 15me jour de janvier 1877.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire Public.

Le 15 janvier 1877, à une assemblée régulière des Directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, un dividende d'intérêt de DIX POUR CENT, pour l'année expirée le 31 décembre 1876, sur le capital de $30 par actions.

M. MUSSON, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

A J GOMILA, PIERRE LANAUX,
HENRY ABRAHAM, E M SCOTT,
J B CAMORS, HENRY NORMAN,
I K SMALL, WM A BELL,
J PLAISENT, JOHN DYMOND,
L J WEBSTER, M MUSSON.
17janv—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

VINGTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurances de l'UNION de la Nouvelle-Orléans, publiée conformément à sa charte:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1877:
Primes d'incendie..... $70,960 15
Primes de rivières..... 11,0.. 38
Primes de mer..... 6,974 43
$88,.. ..
Moins rimes rendues..... 761 36

Pertes payées pendant l'année:
Pertes de feu..... $32,329 62
Pertes de rivières..... 7,190 64
Pertes maritimes..... 3,575 49
$43,095 75
Réassurances..... 2,607 84
Loyer..... 1,500 00
Taxes..... 910 00
Escompte (Rebate)..... 3,327 23
Dépenses, moins escompte et intérêt..... 19,756 63
Réserve pour risques non terminés..... 5,000 00
$88,577 50

Actif de la Compagnie:
Prêts garantis par nantissement..... $9,333 ..
Prêts garantis par hypothèque..... 16,250 00
Billets à recevoir pour primes..... 5,929 ..
Stock, bons et autres effets..... 144,07. ..
Propriété foncière..... 20,600 ..
Primes en voie de collection..... 5,40. ..
Argent en caisse..... 9,82. ..
$224,302 70

L'état de situation ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans,

Signé et juré devant moi, ce 11ème jour de mai 1877.

JAS. FAHEY, Notaire.

—Directeurs—

V. MAIGNAN, H. GALLY,
A. BONNECAZE, H. MAYLE,
R. SALOY, A. R. BROUSSEAU,
H. LAHASSE, L. D. BARDY,
A. CHIAPELLA.

Hibernia National Bank.—Nile-Orléans 17 juin 1876.—A un meeting du conseil des Directeurs tenu aujourd'hui, la démission de MM. Wm. Hart, John Henderson, P. Poursine et R. A. Yorke ayant été offerte et acceptée, MM. John L. Adams, I. C. Morris, Andrew Stewart, Adam Thomson ont été élus...

Thos. Smith ayant également donné sa démission, M. I. C. Morris a été élu président à l'unanimité.

La direction est maintenant composée comme suit:

I. C. MORRIS, JOHN L. ADAMS,
EMILE GAUCHE, P. IRWIN,
ANDREW STEWART, THOS. SMITH,
ADAM THOMSON.

THOS. G. [illegible]